



Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs

Compte rendu 2

Table d'information et d'échanges – Organismes du milieu et entreprises

Date de la rencontre : mercredi 3 décembre 2003 – 19 h 00

Lieu de la rencontre : bureau d'Hydro-Québec à La Tuque

Personnes présentes :

- M. Réjean Gaudreault, Ville de La Tuque (maire)
- M. Elzéar Lepage, Ville de La Tuque
- M. Michel Lamarre, pourvoirie Windigo
- M. Jean-Claude Farrar, pourvoirie du Lac Oscar
- M. Thomas Moore, pourvoirie du Lac Oscar
- M. Michel Leclerc, ZEC Frémont
- M. Jean-Pierre Duclos, ZEC Frémont
- M. Robert Martel, Association des propriétaires de chalet de Vandry
- M. Réjean Lavallée, Association des propriétaires de chalet de Vandry
- M. Gilbert Tousignant, Regroupement des locataires des terres publiques du Québec
- M. Laurier Héroux, Regroupement des locataires des terres publiques du Québec
- M. André Landry, Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)
- Mme Rollande Savoie, Association des pourvoyeurs de la Mauricie
- M. Éric Couture, Abitibi-Consolidated
- M. Denis Grenier, Tembec- représentant des industries forestières
- M. Simon Cocoo, conseil des Atikamekw de Wemotaci
- Mme Jacinthe Petiquay, conseil des Atikamekw de Wemotaci
- Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec, directrice rég. Mauricie et Production Des Cascades
- Mme Ginette R. Dontigny, Hydro-Québec, conseillère - Communications et collectivités
- M. Denis Bergeron, Hydro-Québec, administrateur d'ingénierie
- M. Paul-Roland Jeanty, Hydro-Québec, ingénieur - Planification des projets de Production
- M. Robert Landry, Hydro-Québec, directeur - Développement de projets
- Mme Céline Belzile, Hydro-Québec, chargée de projet – Environnement
- M. Bertrand Émard, Hydro-Québec conseiller – Environnement, archéologie et ethnologie
- M. Jean Bonneau, Hydro-Québec, délégué commercial (observateur)
- M. Guy Boucher, Hydro-Québec, conseiller - Affaires autochtones
- M. Robert Lussier, Alliance Environnement, analyste socio-politique

Note : La présentation du projet d'aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs par les représentants d'Hydro-Québec a été intercalée par des questions des participants. Ces dernières ont été regroupées de façon à faciliter la lecture de ce compte rendu.

Accueil

Mme Ginette Dontigny souhaite la bienvenue et remercie les participants pour leur présence à cette table d'information et d'échanges. Elle présente les représentants d'Hydro-Québec.

Mme Louise Pelletier précise les buts poursuivis par la rencontre. Elle remet une pochette aux participants et informe qu'elle remettra à tous la grille des préoccupations mise à jour à la fin de la rencontre. Puis elle invite les participants à se présenter. Mme Dontigny parle du programme des prochaines rencontres puis cède la parole aux représentants d'Hydro-Québec pour la présentation des résultats préliminaires des études environnementales.

Projet des aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs

- **Mme Céline Belzile** souligne que les inventaires sont la première étape de l'étude d'impact environnemental et que la connaissance du territoire qu'ils procurent permettent de mieux cerner les impacts et ainsi de mieux établir les mesures d'atténuation. Elle invite les participants à bonifier ces inventaires. Elle fait ensuite une présentation générale des composantes étudiées du milieu naturel et du milieu humain. Elle poursuit avec une présentation plus détaillée du milieu naturel.

Géomorphologie et dynamique des berges

Zones d'étude

Dépôts meubles

Sensibilité à l'érosion

Mercure dans la chair des poissons

Problématique

Méthodologie

Résultats

Végétation terrestre et milieux humides

Végétation terrestre et dynamique végétale

Bilan de la végétation terrestre

Bilan de la zone d'étude et des zones ennoyées

Milieux humides

Poissons

Communauté de poissons dans la rivière Saint-Maurice

Communauté de poissons dans les tributaires de la Saint-Maurice

Zones de fraie répertoriées

Franchissement des obstacles par les poissons

Amphibiens et reptiles

Oiseaux

Diversité des espèces dans la zone d'étude

Oiseaux aquatiques (sauvagine et autres)

Couples nicheurs et couvées de sauvagine

Oiseaux de proie

Oiseaux forestiers

Mammifères

Secteurs d'étude

Orignal (indice de qualité de l'habitat)

Ours (indice de qualité de l'habitat)

Castor (colonies et habitat)

- **M. Bertrand Émard** aborde maintenant le milieu humain et explique la méthode utilisée pour l'étudier.

Organisation administrative et aménagement du territoire (méthode)

Consultation de documents et entrevues

Organismes mandataires

Ville de La Tuque

Affectation du territoire

Territoire d'intérêt particulier (la rivière Saint-Maurice)

Ressources naturelles

Affectation du territoire du PATDP

Adoption du PRDV pour cinq ans (1993-1998)

PRDTP pas encore adopté

PDRRF (FAPAQ)

Unités de développement dans la zone d'étude

Orientations générales

Plan directeur du bassin de la rivière Saint-Maurice (BVSM)

Grandes orientations

Secteurs prioritaires

Démographie

Provenance des données

Diminution de la population

Viellissement de la population allochtone

Marché du travail et spécialisation de la main d'œuvre

Scolarisation

Revenu moyen

Principaux secteurs de travail

Pourcentage de la population active travaillant dans l'exploitation forestière

Proportion des emplois forestiers à La Tuque par rapport à la Mauricie

Villégiature privée

Hameaux

Nombre moyens de visites au chalet

Durée moyenne des séjours

Moyens de transport les plus utilisés pour se rendre au chalet

Activités pratiquées au chalet

Villégiature commerciale

Pêche

Nombre de pêcheurs

Espèces les plus capturées

Nombre total de jours de pêche dans la rivière Saint-Maurice

Secteurs les plus fréquentés

Chasse

Nombre de chasseurs

Espèces les plus chassées

Chasse au petit gibier

Secteurs les plus fréquentés

Piégeage

Nombres de personnes pratiquant le piégeage

Piégeage commercial

Espèces recherchées

Marginalité du piégeage par les villégiateurs et les résidants

Secteurs les plus fréquentés

Navigation motorisée et canotage

Activité en essor depuis l'arrêt du flottage du bois

Moyens les plus utilisés (chaloupe et canot)

Moyens utilisés à Windigo

Secteurs les plus fréquentés

Entreprises fréquentant la zone d'étude

Motoneige

Sentier fédéré (un)

Nombres de motoneigistes parcourant le Haut-Saint-Maurice

Utilisation par les villégiateurs et résidants

VTT

Sentier fédéré (aucun)

Utilisation des chemins forestiers

Utilisation par les villégiateurs et les résidants

Foresterie

Chute-Allard (résultats)

Rapides-des-Cœurs (résultats)

Infrastructures forestières affectées

Transport

Zones desservies par le réseau forestier

Transport des produits de coupes forestières

Chemin de fer reliant La Tuque à Senneterre

Infrastructure hydroélectrique (aucune)

Réseau autonome au diesel de production d'électricité (Wemotaci)

Piste d'atterrissage

Infrastructures d'eau et de navigation

Archéologie (résultats)

Résultats

Synthèse des résultats

Pointe de lance

- **M Denis Bergeron** présente l'évolution des projets (présentation technique)

Description des projets

Situation géographique par rapport à Wemotaci et à la station Windigo
Distance à partir de La Tuque
Puissance
Production d'énergie annuelle
Dates cibles
Avant-projet
Obtention des autorisations
Mise en service
Caractéristiques des aménagements
Chute-Allard
Rapides-des-Cœurs
Voie ferrée du CN
Programme directeur sommaire

Questions/ réponses

Q : Les poissons ne peuvent monter, mais ils peuvent descendre, qu'elle est l'état d'un doré qui sort d'une turbine ? (M. Michel Lamarre)

R : Le doré passera soit par une turbine ou l'évacuateur. Il y a un taux de mortalité de 6 à 10 % lors de la dévalaison. Nos études démontrent que les poissons peuvent réaliser leur cycle vital dans les espaces qu'ils fréquentent actuellement entre Rapides-des-Cœurs et Chute-Allard. (Mme Céline Belzile, Hydro-Québec)

Q : Il en dévale beaucoup ? (M. Michel Lamarre)

R : La plupart des grosses cohortes de dorés se tiennent dans le réservoir Blanc et au pied des Rapides-des-Cœurs. Ils vont frayer au pied des rapides et vont s'alimenter au réservoir Blanc. Nous ne sommes aucunement inquiets par rapport aux cohortes de poissons présentes. (Mme Céline Belzile, Hydro-Québec)

Q : Les études sur l'habitat ont-elles été faites récemment ? (M. Robert Martel)

R : Oui. On a pris les cartes écoforestières de 1996 du MRN. On a mis à jour l'inventaire avec les travaux sylvicoles de 1998 à 2002. Et on a fait une photographie aérienne de toute la zone en mai 2003. On va encore faire quelques petites vérifications sur certaines zones pour voir si on est bien à jour. (Mme Céline Belzile, Hydro-Québec)

Q : L'IQH a-t-il été fait en été ou en hiver ? Au niveau de l'indice de qualité, ça fait une différence. (M. Jean-Claude Farrar)

R : L'indice de qualité de l'habitat est englobant. Il tient compte de l'ensemble des types de peuplement hiver-été et d'autres critères. Chaque modèle est différent pour chaque espèce. (Mme Céline Belzile, Hydro-Québec)

C : L'hiver, l'indice baisserait beaucoup. (M. Jean-Claude Farrar)

R : Si l'indice était appliqué seulement aux habitats d'hiver, l'indice serait bas parce qu'il n'y a pas beaucoup de résineux, environ 20 %. C'est surtout du mélangé. Mais l'indice ne fait pas de distinction entre l'été et l'hiver.. (Mme Céline Belzile, Hydro-Québec)

C : On vous a déjà mentionné qu'il y avait d'autres pourvoiries que celles que vous avez nommées et qui exploitent la zone d'étude, comme les pourvoiries Rothman et Duplessis, il pourrait y avoir aussi une pourvoirie sans droits exclusifs qui dirige sa clientèle vers la zone d'exploitation.. (Mme Rollande Savoie)

R : Les pourvoiries que vous mentionnées sont à l'extérieur de la zone d'étude restreinte ou dans des zones qui ne sont pas affectées.

Q : Avez-vous calculé le volume de bois pour le type de terrain forestier productif, dans le résineux ? (M. Simon Coccoo)

R : Oui. L'étude forestière est relativement détaillée. (M. Bertrand Émard, Hydro-Québec)

Q : Cette étude va-t-elle être disponible ? (M. Denis Grenier)

R : Oui. . (Mme Céline Belzile, Hydro-Québec)

Q : Quelle est la portion du chemin de fer, en kilomètres, qui va être touchée par le projet ? (Mme Rollande Savoie)

R : Pour Rapides-des-Cœurs, il y a environ un kilomètre de voie ferrée à relocaliser près du site comme tel et environ 400 mètres qu'il faut rehausser un peu. Et à quelques endroits, il faudra protéger le remblai de la voie ferrée. À Chute-Allard, il n'y aura aucune relocalisation. (M. Denis Bergeron, hydro-Québec)

Q : (Mme Belzile rappelle la question de M. Martel sur le créosote, posée à la dernière réunion) ?

R : En ce qui concerne le créosote et la qualité de l'eau, la distance actuelle entre le chemin de fer et l'eau sera maintenue. (Mme Céline Belzile, Hydro-Québec)

Q : Est-ce seulement la route 25 qui va être utilisée pour la construction des barrages ou la 10 aussi ? (M. Réjean Lavallée)

R : Essentiellement la route 25 avec les deux embranchements menant aux aménagements. (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec)

Q : Est-il question d'asphaltage ? (M. Réjean Lavallée)

R : Non. L'état de la route actuel ainsi que celui des deux embranchements répondent à nos besoins. (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec)

Q : Prévoyez-vous utiliser le chemin de fer ? (M. Robert Martel)

R : C'est possible, pour certaines pièces d'équipement. Ce sera la décision des entrepreneurs. (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec)

Q : Y a-t-il un emplacement de prévu pour les campements ? (M. Robert Martel)

R : Pour l'instant la décision n'est pas prise. Il y a une possibilité d'un seul camp pour les deux sites ou de deux. Le temps de transport est important, mais maintenir deux camps c'est une autre infrastructure aussi. Pour les deux sites, on parle d'une pointe de travailleurs d'environ 600 personnes. (M. Denis Bergeron et Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec)

Q : Vers où iront les lignes de transport de l'électricité ? (M. Robert Martel)

R : Actuellement la zone d'étude proposée inclut la rive droite et la rive gauche. Le corridor retenu et le tracé de ligne vont être définis par la suite. On parle de relier Chute-Allard à Rapides-des-Cœurs et on se dirigerait vers la centrale Rapide-Blanc, et de là, on prendrait le réseau existant pour descendre jusqu'au poste des Hêtres à Shawinigan. La nouvelle ligne consistera à une ligne monoterne à 230 kV. D'ailleurs, des rencontres d'information et de consultations au sujet de cette nouvelle ligne de transport seront organisées au cours des prochains mois avec les utilisateurs concernés. (Mme Ginette R. Dontigny, Hydro-Québec)

Q : Quelle est la dimension de l'emprise de ligne ? (M. Denis Grenier)

R : La dimension de l'emprise de ligne est déterminée en fonction de ses caractéristiques (tension, capacité). L'accès par hélicoptère, pour l'entretien des lignes, est aussi un élément à considérer s'il y a lieu. Les études d'avant-projet de cette nouvelle ligne nous fournira cette information d'ici la fin de l'année 2004. (Mme Louise Pelletier et M. Bertrand Énard, Hydro-Québec)

Q : Quand va débiter le déboisement des lignes de transport ? (M. Denis Grenier)

R : Les lignes sont plus courtes à construire que les centrales, donc souvent la construction commence plus tard et finit en même temps. Il faut que la ligne soit opérationnelle en septembre 2007. Les travaux devraient donc commencer en 2006, peut-être même en 2005. Des précisions pourront vous être fournies à notre prochaine rencontre. (Mme Céline Belzile et M. Denis Bergeron, Hydro-Québec)

Q : Certains inventaires datent des années 1980. Sont-ils encore valables ? (Mme Rollande Savoie)

R : Les données de ces inventaires donnent un portrait général, mais ce n'est pas avec elles qu'on déclare l'impact. L'impact est déclaré sur nos cartes de la qualité de l'habitat, qui elles sont récentes. (Mme Céline Belzile, Hydro-Québec)

C : Une remarque pour dire qu'on apprécie d'avoir été beaucoup moins dérangé cette année pendant la période de chasse. Je vous remercie d'avoir tenu compte de nos remarques lors de la dernière réunion. Il n'y a pas eu d'hélicoptères qui ont circulé à basse altitude. (M. Robert Martel)

R : Merci de le souligner. On sait que la chasse est une activité importante dans la région et on a la liste des gens à consulter, au besoin. (Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec)

C : Je suis très heureux de l'intérêt que porte Hydro-Québec à ce projet. Le nouveau conseil de ville de La Tuque vous appuie à 100 %. Merci pour l'information et je vous souhaite bonne chance parce que c'est un projet pour l'ensemble de la région, mais qui n'est pas nécessairement facile à faire accepter par des gens exigeants. (M. Elzéar Lepage)

Q : Rapides-des-Cœurs est notre principale place de pêche. S'il n'y a plus de pêche, qu'arrive-t-il à la pourvoirie Windigo ? Va-t-il y avoir des compensations ? (M. Michel Lamarre)

R : Il y aura compensation si des impacts sont démontrés. Hydro-Québec est favorable à analyser et à répondre positivement à des réclamations justifiées. (Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec)

Grille des préoccupations

Mme Pelletier informe les participants qu'ils ont dans leur pochette la grille des préoccupations mise à jour en fonction des commentaires reçus et une enveloppe affranchie pour envoyer de nouveaux commentaires. Elle signale aussi que l'équipe d'Hydro-Québec est bien heureuse du taux de participation aux questionnaires parce qu'il démontre l'intérêt du milieu. Elle ajoute que ces informations seront prises en considération.

Elle demande ensuite aux participants s'ils ont des questions qu'ils aimeraient voir abordées lors de la prochaine réunion. La nouvelle ligne de transport sera un sujet à l'ordre du jour.

Remerciements

Mme Louise Pelletier remercie les personnes présentes pour leur participation à la rencontre et les invite à ne pas hésiter à contacter l'équipe d'Hydro-Québec s'ils ont des questions ou des commentaires à formuler. Mme Dontigny indique que le numéro de téléphone est dans la pochette.

Fin de la rencontre

21 h 30